



Description de l'ouvrage

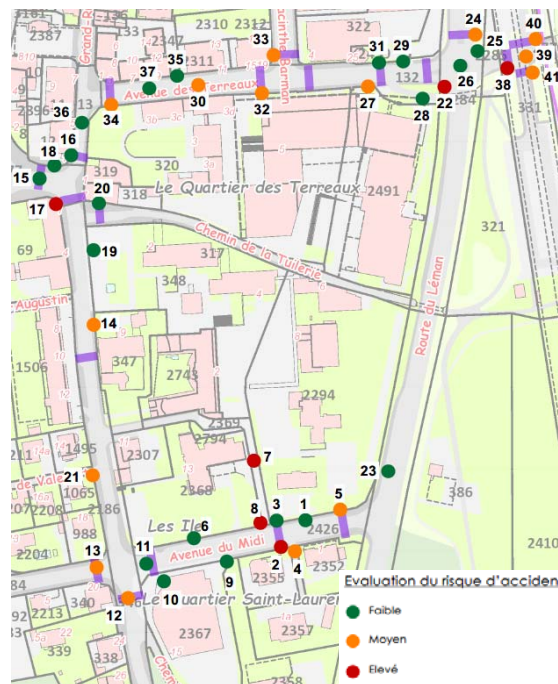
La mobilité de St-Maurice souhaite améliorer la sécurité routière et piétonne autour des écoles. Le périmètre d'étude comprend les 3 quartiers suivants : le quartier des Terreaux, le quartier St-Christophe et le quartier St-Laurent.

L'objectif principal du mandat est la réalisation d'une étude globale sur l'amélioration de la sécurité routière et piétonne autour des écoles et de leurs annexes sportives.

Une analyse de la situation existante a permis de mettre en avant les différents déficits de sécurité. Ces déficits ont été déterminés par une inspection de sécurité routière (RSI, selon la norme SN 641 273).

Lors de l'inspection de sécurité routière, les déficits de sécurité routière ont été saisis lors de passages en véhicule et à pied. Le risque d'accident a ensuite été évalué selon la gravité potentielle d'un accident (de légère à grave) et la probabilité d'un accident (de faible à élevée).

A la suite de l'évaluation du risque d'accidents selon les déficits constatés, des mesures à court, moyen et long terme ont été proposées pour résoudre les déficits de sécurité routière.



Prestations

Inspection de sécurité routière
Propositions de mesures à court, moyen et long terme

Coûts

Honoraires : CHF 6'489.-

Périodes

Projet : 2018 - en cours

Mandant

Municipalité de St-Maurice

Responsables de projet

Cheffe de projet : Pauline Revaz

N°	Rue	Repérage PR, film	Déficit de sécurité	Photos	Gravité potentielle d'un accident	Probabilité d'un accident	Evaluation du risque d'accident SN 641 723, Fig. 2	Mesures proposées
1		DSC_047, DSC_050 et DSC_056	Largeur de l'arrêt de bus minimale, largeur du trottoir derrière le décrochement de la barrière insuffisante, longueur de l'arrêt de bus conséquente (marquage de l'arrêt : 12 m et attente derrière l'arrêt de bus : 16 m)		Légère	Faible	Faible	Elargir l'arrêt de bus Elargir le trottoir du côté du parking
2		DSC_070	PPP 7 - Visibilité insuffisante en raison des cases de stationnement et des arbres - idem de l'autre côté en raison de l'arrêt de bus		Grave	Moyenne	Elevé	Elargir le trottoir à l'emplacement du PPP => raccourcir la traversée piétonne. La fin du trottoir se fera en alignement des cases de stationnement et de l'arrêt de bus. + voir point 8.
3		DSC_068 et DSC_069	PPP 7 - Accès au passage pour piétons : la bordure basse n'est pas construite sur toute la largeur du PPP; les arbres et leurs racines se trouvent dans l'emprise du passage pour piétons		Légère	Moyenne	Faible	Modifier le type de bordures => rendre le PPP conforme aux normes => abaisser les bordures. Suppression des arbres.

L'essentiel en bref

Inspection de sécurité routière RSI
Evaluation du risque d'accident selon les déficits
Proposition de mesures à court, moyen et long terme